

EXPOSITION RÉGIONALE D'ÉLEVAGE DU DOGGEN CLUB DE FRANCE

Délégation Bretagne



Brandivy (56)
Dimanche 11 juin 2023

Extrait de l'Article 13 du Règlement des Expositions applicable au 31 Mai 2019 : Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle.

LE MOT DU DÉLÉGUÉ

Chers Exposants et Amis

Je suis heureux de vous retrouver pour la deuxième Régionale d'Élevage de Bretagne, à Brandivy, petite commune si typique de notre belle région.

Un grand merci à l'Association des militaires du LOCH, qui œuvre depuis plusieurs semaines à la réussite de cette exposition.

Merci également à M. le Maire et toute son équipe, de nous permettre de vous accueillir sur ce site.

Je voudrais également remercier tous nos sponsors pour leur générosité, notamment Karen et Christophe, Fabian et Valérie, Richard et Sylvain Boulanger, qui ont bien voulu nous épauler dans la recherche des cadeaux, sans oublier M. Jean-Paul Kerihuel, Président de l'Association Canine Territoriale de Bretagne.

Merci également à Maryline et Michel pour les réponses à nos questions parfois incongrues et pour leur implication dans notre Club.

La juge qui va officier ce jour est Mme Sylvie Desserne. J'espère que quel que soit son jugement vous lui réserverez un accueil chaleureux.

Enfin, je remercie tous les exposants, de Bretagne et d'ailleurs, parfois venant d'assez loin, de participer à cette journée placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité.

Je vous souhaite une très bonne journée avec nos fidèles compagnons, et comme nous disons en Bretagne : DEGEMER MAT EN BRANDEUI !!!!

Votre délégué : MARC



RING D'HONNEUR, ATTRIBUTION DES TITRES, REMISE DES RÉCOMPENSES

Groupe Vénérable : Meilleur Mâle et Meilleure Femelle - MEILLEUR VÉNÉRABLE

Classe Vétéran : Meilleur Mâle et Meilleure Femelle

Groupe Senior : Meilleur Mâle et Meilleure Femelle - MEILLEUR SENIOR

Classe Baby : Meilleur Mâle et Meilleure Femelle - MEILLEUR BABY

Classe Puppy : Meilleur Mâle et Meilleure Femelle - MEILLEUR PUPPY

Classe Débutant : Meilleur Mâle et Meilleure Femelle - MEILLEUR DÉBUTANT

JEUNES PRÉSENTATEURS : Catégorie 6 - 10 ans ; Catégorie 11 - 17 ans

MEILLEUR COUPLE - MEILLEURE PAIRE

MEILLEUR LOT D'ÉLEVAGE (3 à 5 chiens)

MEILLEUR LOT REPRODUCTEUR (Reproducteur accompagné de 3 à 5 chiens)

Classe Jeune : Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle

Classes Intermédiaire, Ouverte et Champion :

Meilleur Adulte Mâle et Meilleure Adulte Femelle par Robe

Meilleur Adulte Mâle et Meilleure Adulte Femelle

MEILLEUR DOGUE MÂLE :

entre le meilleur Jeune, le meilleur Adulte, et le meilleur Vétéran MÂLE

MEILLEURE DOGUE FEMELLE :

entre la meilleure Jeune, la meilleure Adulte, et la meilleure Vétéran FEMELLE

MEILLEUR DOGUE DE L'EXPOSITION - BIS

(Entre le meilleur Dogue Mâle et la meilleure Dogue Femelle)

MEILLEUR DOGUE DE SEXE OPPOSÉ - BOS

.....

MEILLEUR VÉTÉRAN

Entre le Meilleur Mâle et Meilleure Femelle de la classe Vétéran

MEILLEUR JEUNE

Entre le Meilleur Mâle et la Meilleure Femelle de la classe Jeune

RESPECTEZ NOTRE ENVIRONNEMENT ET LE LIEU

UTILISEZ les SACS POUBELLES et les SACS à CROTTES qui vous ont été remis à l'entrée de l'exposition.

UTILISEZ les CONTAINERS mis à votre disposition.

RAMENEZ vos BOUTEILLES VIDES à la BUVETTE.

**Bulletin d'adhésion ou de renouvellement
au Doggen Club de France disponible au secrétariat**

RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS DU DOGGEN CLUB DE FRANCE

OBLIGATIONS DE L'EXPOSANT :

L'exposant accepte de façon absolue et sans réserves tous les articles du règlement de l'exposition mentionnés ci-dessous.

En conséquence, l'exposant exonère spécialement et entièrement le club de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers ...) survenus à son chien ou causés par lui à lui-même ou à autrui.

L'exposant certifie sur l'honneur que son chien ou son chenu n'est pas, à sa connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteint de maladies contagieuses et s'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici le jour de l'exposition.

En cas de fausse déclaration, l'exposant accepte d'ores et déjà de se voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de son chien et son exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

En s'engageant, l'exposant accepte expressément que le DCF utilise les images filmées ou photographiques prises lors de la manifestation dans ses supports de communication (site internet, revues, documents à destination de formation...).

DÉBUT DES JUGEMENTS :

9 heures pour les concours tenus la journée entière⁽¹⁾,
14 heures pour les concours tenus l'après-midi⁽²⁾.

ANNULLATION :

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

DROITS D'INSCRIPTION AUX CONCOURS :

Les dogues engagés doivent être la propriété de l'exposant.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements
- les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf pour les lots d'élevage et la classe reproducteur
- toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition
- tout chien ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit

Le Doggen Club de France se réserve le droit de refuser tous engagements qu'il croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

Les tarifs en vigueur sont ceux inscrits sur la feuille d'engagement. Pour bénéficier des récompenses réservées aux membres du Club, il faut être à jour de sa cotisation.

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut présenter son dogue.

Il sera envoyé à l'exposant un accusé de réception qui devra être présenté au secrétaire de l'exposition.

SERVICE VÉTÉRINAIRE :

(Obligatoire - à partir de 8 heures⁽¹⁾ ou de 13 heures⁽²⁾)

Le Service vétérinaire sera assuré par un docteur-vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi - tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition - des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits, ainsi que des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel. Il est nécessaire de se munir du carnet de vaccination ou du carnet européen du chien.

PRÉSENTATION :

Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout « double Handling », c'est-

à-dire qu'il est interdit à toute autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout autre objet, sifflet et autre gestulation. Le Juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring, soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consigner la motif sur son carnet de Juge. En régionales d'élevage, une certaine tolérance peut être acceptée par le Juge qui est seul maître dans son ring, si cela lui permet de mieux apprécier les qualités du sujet.

AFFICHAGE : Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES ET GROUPES CI-APRÈS :

ATTENTION !

Un chien ne peut être inscrit que dans une seule classe, même si l'exposition a lieu sur deux jours.

La date prise en compte pour l'admission dans une classe est la date anniversaire du chien au jour du jugement.

Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office dans la classe correspondant à son âge.

• CLASSES INDIVIDUELLES

• **CLASSES COURRANT POUR LE MEILLEUR DOGUE**

BBY : Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

PUPPY : Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

DÉBUTANT : Pour les chiens âgés de 9 mois à moins de 12 mois.

En RE et NE, les seules races dont l'âge minimum pour la Confirmation est fixé à 15 mois, pourront être engagés dans une Classe Débutant 9 à 12 mois ne permettant pas l'attribution du qualificatif Excellent.

JEUNE : Pour les chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois.

INTERMÉDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois.

OUVERTE : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

CHAMPION : Pour les chiens titulaires des titres de Champion National ou International. (Joindre justificatifs).

Les chiens Champions de France (Ch. CS) peuvent s'inscrire uniquement en Classe Champion à la RE.

Il sera procédé sur le ring, à la vérification des N° d'identification, avant l'attribution des CACS et RCACS ainsi qu'avant le décernement des titres de Vainqueurs du Club.

VÉTÉRAN : Pour les chiens âgés de 8 ans à moins de 10 ans.

• **GROUPES (Les résultats obtenus en RE et NE ne pourront pas figurer dans le fichier de la SCC)**

SENIOR : Pour les chiens âgés de 6 ans à moins de 8 ans.

VÉNÉRABLE : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 10 ans.

• CLASSES COLLECTIVES

Les engagements en classes collectives se font exclusivement « au poteau », c'est-à-dire, sur place, le jour de l'exposition.

CLASSE D'AFFIXE : Pour au moins 3 chiens et maximum 5 chiens d'une même variété, issus d'un même élevage et inscrits dans une classe individuelle.

CLASSE DE REPRODUCTEUR : Le reproducteur accompagné de 3 chiens minimum et de 5 chiens maximum, d'une même variété, issus de ce géniteur en descendance directe au 1^{er} degré et inscrits dans une classe individuelle.

COUPLE : Pour 2 chiens d'une même variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et inscrits dans une classe individuelle.

PAIRE : Pour 2 chiens d'une même variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et inscrits dans une classe individuelle.

La présentation de la carte d'identification des 2 chiens pourra être demandée lors de l'inscription en couple ou en paire.

- L'examen de confirmation - si demandé exprimé par le propriétaire au recto - pourra être fait durant ou après le jugement du chien en classe individuelle (confirmation possible à compter de 15 mois)

N.B : Dans certaines expositions organisées par le Club, les jugements se font sans classement. Les jugements peuvent s'effectuer avec un juge individuel ou par un jury collégial. En cas de jugements par un collège de juges, un président du jury sera nommé.

RÉCLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise au D.C.F. si, après examen, des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés immédiatement et sans appel par les membres du comité du D.C.F. présents.

SANCTIONS : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par le D.C.F., avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées à la Société Centrale Canine :

- les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur
- les exposants qui auront fait une fausse déclaration
- les exposants qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité
- les exposants qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte à l'intégrité des Juges, du Doggen Club de France et de la Société Centrale Canine
- les exposants qui auront remplacé un chien par un autre

• TRÈS IMPORTANT •

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I – Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II – L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III – Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

Statistiques des chiens inscrits

2e GROUPE

DOGUE ALLEMAND Fauve	11
BABY MALES.....	De 1 à 1..... 1
DEBUTANT MALES.....	De 2 à 2..... 1
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 3 à 4..... 2
SENIOR 6 et plus FEMELLES.....	De 5 à 5..... 1
BABY FEMELLES.....	De 6 à 6..... 1
PUPPY FEMELLES.....	De 7 à 7..... 1
DEBUTANT FEMELLES.....	De 8 à 8..... 1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 9 à 10..... 2
CHAMPION FEMELLES.....	De 11 à 11..... 1
DOGUE ALLEMAND Bringé	9
PUPPY MALES.....	De 12 à 14..... 3
JEUNE MALES.....	De 15 à 15..... 1
SENIOR 6 et plus FEMELLES.....	De 16 à 16..... 1
BABY FEMELLES.....	De 17 à 17..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 18 à 18..... 1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 19 à 19..... 1
OUVERTE FEMELLES.....	De 20 à 20..... 1
DOGUE ALLEMAND Noir	8
PUPPY MALES.....	De 21 à 22..... 2
OUVERTE MALES.....	De 23 à 23..... 1
PUPPY FEMELLES.....	De 24 à 25..... 2
JEUNE FEMELLES.....	De 26 à 27..... 2
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 28 à 28..... 1
DOGUE ALLEMAND Arlequin	9
JEUNE MALES.....	De 29 à 29..... 1
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 30 à 30..... 1
OUVERTE MALES.....	De 31 à 32..... 2
VETERAN FEMELLES.....	De 33 à 33..... 1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 34 à 35..... 2
OUVERTE FEMELLES.....	De 36 à 36..... 1
CHAMPION FEMELLES.....	De 37 à 37..... 1
DOGUE ALLEMAND Bleu	13
PUPPY MALES.....	De 38 à 39..... 2
JEUNE MALES.....	De 40 à 40..... 1
VETERAN FEMELLES.....	De 41 à 41..... 1
PUPPY FEMELLES.....	De 42 à 42..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 43 à 44..... 2

INTERMEDIAIRE FEMELLES..... De 45 à 47..... 3

OUVERTE FEMELLES..... De 48 à 50..... 3

Soit 50 chiens inscrits pour 35 races dans le 2e Groupe

**Soit 50 chiens inscrits pour 35 classes à l'exposition de R.E. Doggen - Brandivy
(56)**

JURY

Mme DESSERNE Sylvie (50)

DOGUE ALLEMAND Fauve

CLASSE BABY Mâles : 1
CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 2
CLASSE BABY Femelles : 1
CLASSE DEBUTANT Femelles : 1
CLASSE CHAMPION Femelles : 1

CLASSE DEBUTANT Mâles : 1
CLASSE SENIOR 6 et plus Femelles : 1
CLASSE PUPPY Femelles : 1
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 2

DOGUE ALLEMAND Bringé

CLASSE PUPPY Mâles : 3
CLASSE SENIOR 6 et plus Femelles : 1
CLASSE JEUNE Femelles : 1
CLASSE OUVERTE Femelles : 1

CLASSE JEUNE Mâles : 1
CLASSE BABY Femelles : 1
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1

DOGUE ALLEMAND Noir

CLASSE PUPPY Mâles : 2
CLASSE PUPPY Femelles : 2
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1

CLASSE OUVERTE Mâles : 1
CLASSE JEUNE Femelles : 2

DOGUE ALLEMAND Arlequin

CLASSE JEUNE Mâles : 1
CLASSE OUVERTE Mâles : 2
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 2
CLASSE CHAMPION Femelles : 1

CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 1
CLASSE VETERAN Femelles : 1
CLASSE OUVERTE Femelles : 1

DOGUE ALLEMAND Bleu

CLASSE PUPPY Mâles : 2
CLASSE VETERAN Femelles : 1
CLASSE JEUNE Femelles : 2
CLASSE OUVERTE Femelles : 3

CLASSE JEUNE Mâles : 1
CLASSE PUPPY Femelles : 1
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 3

DOGUE ALLEMAND Fauve

CLASSE BABY MALES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie

1er TRES PROMETTEUR **1** **TIBALD DES PETITES VERNIERES**
LOF : 086201 Tat : 250269101087989 né le 28/12/2022 (ORLIK Z KUZNI NAPOLEONSKIEJ X OBJECTION VOTRE HONNEUR DES PETITES VERNIERES) Prod. MM. MIGNOT Gérard / VIAUD Philippe Prop. Mme MORILLON PUBERT Karen

CLASSE DEBUTANT MALES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie

1er TRES PROMETTEUR **2** **TANGO DES GEANTS DES METAIRIES**
LOF : 085776 Tat : 250269300256585 né le 03/07/2022 (RILEY D'HERACLEOPOLIS X ROXY D'HERACLEOPOLIS) Prod. M. Mme MONNERAYE Aurélien / FRABOULET Adélaïde Prop. Mme JOUNY Clémentine

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie

2e EXCELLENT **3** **SILVER DES ZAMOURS DE CAUX**
LOF : 084756/10536 Tat : 250268780028359 né le 27/08/2021 (GANDALF DEL SARDEU X PLUME DU DOMAINE DE SULTAN) Prod. Mme FRANK Christelle Prop. Mme FRANK Christelle

1er EXCELLENT **4** **SON GOHAN DU DRAGON DE LA PLUME DOREE**
LOF : 084971 Tat : 250268600327801 né le 13/10/2021 (OCTOPUSSY DU GARRONOUX X OMEGA DU DOMAINE DE L'OSTREVENT) Prod. M. Mlle DUSART Benoit / DELHAYE Floriane Prop. M. DUBOIS Arnaud

CLASSE SENIOR 6 et plus FEMELLES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie

1er EXCELLENT **5** **LUMIA DE LA COMBE D'OPALE**
LOF : 079088/13160 Tat : 250269811241350 née le 08/12/2015 (GANDAHAR DE LA COMBE D'OPALE X GUNADHYIA DE LA BENJAMINE) Prod. Mmes PEYRE Cathy / JOLY Camille Prop. Mme LAMBERT Céline

CLASSE BABY FEMELLES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie

1er TRES PROMETTEUR **6** **TEBALDI DES PETITES VERNIERES**
LOF : 086202 Tat : 250269101087983 née le 28/12/2022 (ORLIK Z KUZNI NAPOLEONSKIEJ X OBJECTION VOTRE HONNEUR DES PETITES VERNIERES) Prod. MM. MIGNOT Gérard / VIAUD Philippe Prop. Mme PERRAULT Maryline

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie

1er TRES PROMETTEUR **7** **TITIANA DU GARRONOUX**
LOF : 086064 Tat : 250269591133491 née le 12/11/2022 (ORLIK Z KUZNI NAPOLEONSKIEJ X O RAGE O DU GARRONOUX) Prod. M. Mme LEVERBE Jean et Armelle Prop. M. Mme LEVERBE Jean et Armelle

CLASSE DEBUTANT FEMELLES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie

1er TRES PROMETTEUR **8** **TXENARA DE LA GUILDE DES NEPHILIMS**
LOF : 085882 Tat : 250269590819102 née le 17/08/2022 (GANDALF DEL SARDEU X PURPLE HEART DE LA GUILDE DES NEPHILIMS) Prod. Mme COTTIER Céline Prop. Mme MERCIER Maryse

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie

ABSENT **9** **SHEHERAZADE DES PETITES VERNIERES**
LOF : 084655/13986 Tat : 250268502141415 née le 27/06/2021 (MANFRED DES PETITES VERNIERES X NIKITA DES PETITES VERNIERES) Prod. MM. MIGNOT Gérard / VIAUD Philippe Prop. M. MIGNOT Gérard

1er EXCELLENT **10** **TE FITI DE BATHORY**
LOF : 085198 Tat : 250268780138343 née le 04/01/2022 (PANIS DU DOMAINE DE SULTAN X PHEROE DE BATHORY) Prod. M. GHACIRI Nacim Prop. M. CACAN Emrah

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie

1er EXCELLENT **11** PARADY PERDU DU VAL DE CELLE

LOF : 082531/13717 Tat : 250268743034007 née le 14/06/2019 (OBI-WAN KENOBI OF DEVOTED DOGS X (CH) MALOU DU VAL DE CELLE) Prod. M. BOULANGER Sylvain Prop. Mme DUSSAULT Lucie

DOGUE ALLEMAND Bringé

CLASSE PUPPY MALES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie

2e TRES PROMETTEUR **12** TEENAGER DU GARRONOUX

LOF : 086068 Tat : 250269591133357 né le 12/11/2022 (ORLIK Z KUZNI NAPOLEONSKIEJ X O RAGE O DU GARRONOUX) Prod. M. Mme LEVERBE Jean et Armelle Prop. M. Mme LEVERBE Jean et Armelle

1er TRES PROMETTEUR **13** TENNESSEE DU GARRONOUX

LOF : 086067 Tat : 250269591133332 né le 12/11/2022 (ORLIK Z KUZNI NAPOLEONSKIEJ X O RAGE O DU GARRONOUX) Prod. M. Mme LEVERBE Jean et Armelle Prop. M. Mme LEVERBE Jean et Armelle

3e TRES PROMETTEUR **14** T'MAXX DU VAL DE CELLE

LOF : 085957 Tat : 250268780505874 né le 19/10/2022 (LEO NUO GRAZUCIU X REMINISCENCE DU VAL DE CELLE) Prod. M. BOULANGER Sylvain Prop. M. MORCET Killian

CLASSE JEUNE MALES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie

1er EXCELLENT **15** THE BOSS DE LA VALLEE DE CANDE

LOF : 085841 Tat : 250268780427538 né le 16/08/2022 (JABUGO CINCO JOTAS DE CAIMABEL X NATSUMI DU VAL DE CELLE) Prod. Mme DUMOULIN Héléne Prop. Mme DUMOULIN Héléne

CLASSE SENIOR 6 et plus FEMELLES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie

1er EXCELLENT **16** NATSUMI DU VAL DE CELLE

LOF : 080375/13323 Tat : 250269606868518 née le 27/02/2017 (JAGANARAYAN DU CERBERE D'EYJEAUX X ITOUNE DE LA VALLEE DE CANDE) Prod. M. BOULANGER Sylvain Prop. Mme DUMOULIN Héléne

CLASSE BABY FEMELLES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie

1er TRES PROMETTEUR **17** TSAO KO DES PETITES VERNIERES

LOF : 086206 Tat : 250269101087720 née le 28/12/2022 (ORLIK Z KUZNI NAPOLEONSKIEJ X OBJECTION VOTRE HONNEUR DES PETITES VERNIERES) Prod. MM. MIGNOT Gérard / VIAUD Philippe Prop. M. MIGNOT Gérard

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie

1er EXCELLENT **18** TOXANE DE VALAVERGNY

LOF : 085534 Tat : 250269610544737 née le 14/05/2022 (OCTOPUSSY DU GARRONOUX X PEP'S DE VALAVERGNY) Prod. Mme LELEUX Céline Prop. M. JUILLET Joël

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie

1er EXCELLENT **19** SCALA DES PETITES VERNIERES

LOF : 084644/13985 Tat : 250268502141400 née le 18/06/2021 (ELRED NORACH X OPHELIA DES PETITES VERNIERES) Prod. MM. MIGNOT Gérard / VIAUD Philippe Prop. M. MIGNOT Gérard

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie

1er EXCELLENT **20** OXANA DU DOMAINE DE SULTAN

LOF : 081373 Tat : 250269590007527 née le 23/02/2018 (JAGANARAYAN DU CERBERE D'EYJEAUX X HERYA DU DOMAINE DE SULTAN) Prod. Mme BERNARD Pascale Prop. Mme M. MOYSSET Chantal et Marc

DOGUE ALLEMAND Noir

CLASSE PUPPY MALES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie

1er TRES
PROMETTEUR**21** THE RHADAMANTHE DU BARRY VARIN

LOF : 085988 Tat : 250268502233800 né le 02/11/2022 (RHADAMANTHE DIT ROY DU TEMPLE SACRE D'HELOISE X OMAHA D'OCHRETOLIEVALTT) Prod. Mme VARIN Delphine Prop. Mme MONNIN Elisabeth

2e
PROMETTEUR**22** TITOAAN DES ZAMOURS DE CAUX

LOF : 086092 Tat : 250268780462060 né le 27/11/2022 (OLAF DE LA MUSE D'APOLLON X PERLE NOIRE DES ETERNELS CHARMEURS) Prod. Mme FRANK Christelle Prop. Mme FIZET Anne-Lise

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie

1er EXCELLENT

23 OBELIX DU DOMAINE DU RUPT DE MADMeilleur de sexe
Opposé

LOF : 081880/10301 Tat : 250269590057883 né le 21/09/2018 (MAGIC DU DOMAINE DU RUPT DE MAD X IZIA DU DOMAINE DE SHANNE) Prod. Mlle DREUMONT Valérie Prop. Mme DREUMONT Valérie

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie

PROMETTEUR

24 TAKANA DES ILES AUX FALAISES

LOF : 086024 Tat : 250269300279638 née le 01/11/2022 (NARCO DES ILES AUX FALAISES X PAKIZE DES ILES AUX FALAISES) Prod. Mme DUSSAULT Lucie Prop. Mme DUSSAULT Lucie

PROMETTEUR

25 TOKINA DES ZAMOURS DE CAUX

LOF : 086086 Tat : 250268780462409 née le 27/11/2022 (OLAF DE LA MUSE D'APOLLON X PERLE NOIRE DES ETERNELS CHARMEURS) Prod. Mme FRANK Christelle Prop. Mme FIZET Anne-Lise

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie

2e EXCELLENT

26 TEREVA DU DOMAINE DU RUPT DE MAD

LOF : 085411 Tat : 250269590834980 née le 21/02/2022 (MAGIC DU DOMAINE DU RUPT DE MAD X OTAVATAR D'ISKANDAR) Prod. Mme DREUMONT Valérie Prop. M. BIAUMET Fabian

1er EXCELLENT

27 TEXANE DES BRUMES DE LA VALLEE DU CHER

Meilleur Jeune

LOF : 085351 Tat : 250269100306776 née le 09/02/2022 (OBELIX DU DOMAINE DU RUPT DE MAD X WADYSLAWA DE GARABA) Prod. Mme DREUX Jacqueline Prop. Mme DREUMONT Valérie

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie

1er EXCELLENT

28 S'PIN-UP DU MONDE DE STENA

LOF : 084445 Tat : 250269590550449 née le 24/06/2021 (MAGIC DU DOMAINE DU RUPT DE MAD X POLKA DU DOMAINE DU RUPT DE MAD) Prod. Mme JEANNE DIT FOUQUE Natacha Prop. M. EPIVENT Loïc

DOGUE ALLEMAND Arlequin

CLASSE JEUNE MALES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie

1er EXCELLENT

29 TOROK DU PHARE DUNKERQUOIS

LOF : 085742 Tat : 250269590786096 né le 29/07/2022 (FLASH GORDON DE TORROSELLA DEL FITO X OLENKA DU HAUT DAGOUR) Prod. M. DESWARTE Ludovic Prop. M. BIAUMET Fabian

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie

1er TRES BON

30 SADJY DES TERRES DE LA MAGONE

LOF : 084574 Tat : 250269610142930 né le 19/07/2021 (JASPER AU ROYAUME DE LEYLA X OUNDRRA) Prod. Mme MOUNIER Anne-Solange Prop. Mme MOUNIER Anne-Solange

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie**1er EXCELLENT 31 POSEIDON DOGS OF DJWIL**

LOF : 083113/10485 Tat : 250269608524901 né le 01/12/2019 (LUIZADOR ADMIRAL X BRIANNA DEL NEGRE DE LA PERLA) Prod. Mme LAMBERT Céline Prop. Mme LAMBERT Céline

1er EXCELLENT 32 S'PRADA

LOF : 084000/10519 Tat : 250268502054082 né le 23/01/2021 (PEGANE DE LA BENJAMINE X NAIJA DU DOMAINE DE L'OSTREVENT) Prod. M. ARDHUIN Valentin Prop. M. BIAUMET Fabian

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie**ABSENT 33 LACRYMA FIFI DES PETITES VERNIERES**

LOF : 078549/13127 Tat : 250269606415186 née le 30/05/2015 (FAUST DU DOMAINE DES COTIERES X IALTA DES PETITES VERNIERES) Prod. MM. MIGNOT Gérard / VIAUD Philippe Prop. M. MIGNOT Gérard

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie**2e TRES BON 34 SHAD DES TERRES DE LA MAGONE**

LOF : 084577 Tat : 250269610147286 née le 19/07/2021 (JASPER AU ROYAUME DE LEYLA X OUNDR) Prod. Mme MOUNIER Anne-Solange Prop. Mme MOUNIER Anne-Solange

1er EXCELLENT 35 SINAI DU DOMAINE DU RUPT DE MAD

LOF : 084718/13939 Tat : 250269590638848 née le 06/09/2021 (OBELIX DU DOMAINE DU RUPT DE MAD X NAONED DE LA BENJAMINE) Prod. Mme DREUMONT Valérie Prop. Mme BOURHIS Sandy

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie**1er EXCELLENT 36 R'MIONE DOGS OF DJWIL**

LOF : 083808/13882 Tat : 250269608654374 née le 31/10/2020 (OSIRIS DES TERRES ANDALOUSES X BRIANNA DEL NEGRE DE LA PERLA) Prod. Mme LAMBERT Céline Prop. Mme LAMBERT Céline

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie**1er EXCELLENT 37 PAIVATAR DU TEMPLE SACRE D'HELOISE**

LOF : 082572/13662 Tat : 250269802846453 née le 04/07/2019 (FAHYAK'DJHAINAN DE DOGALMAR X LISBETH D'ISKANDAR) Prod. Mme MONNIN Elisabeth Prop. Mme MONNIN Elisabeth

DOGUE ALLEMAND Bleu**CLASSE PUPPY MALES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie****2e TRES PROMETTEUR 38 HOPPILAMANI BLUE RASPBERRY**

PKR : II-158311 Tat : 616093902215206 né le 11/12/2022 (ZLATO A PRINCE ALEC X YVETTE THE BLUE DREAM RHAPSODY) Prod. Mme GRZELA Dominika Prop. Mme PAGES Valérie

1er TRES PROMETTEUR 39 TACOS DES ILES AUX FALAISES**Meilleur Puppy**

LOF : 086023 Tat : 250269300279641 né le 01/11/2022 ((CH) NARCO DES ILES AUX FALAISES X PAKIZE DES ILES AUX FALAISES) Prod. Mme DUSSAULT Lucie Prop. Mme DUSSAULT Lucie

CLASSE JEUNE MALES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie**1er EXCELLENT 40 T-REX DE LA LANDE DES GEANTS BLEUS**

LOF : 085644 Tat : 250269590825786 né le 17/05/2022 (NINJA WARRIOR DU DOMAINE DE JAPPELOUP X OMISHA DE VALAVERGNY) Prod. Mme COTEL Elodie Prop. M. LE BAIL Vincent

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie**1er EXCELLENT 41 JAIKA DE LA PRAIRIE DES FEES****Meilleur Vétéran**

LOF : 077710/13301 Tat : 250269606332844 née le 04/11/2014 (FANTOMAS DES TEMPLIERS CATHARES X FEE-CLUZEL DES CHEVALIERS DU GRAAL) Prod. Mme JOUBERT Maryse Prop. Mme JOUBERT Maryse

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie1er TRES
PROMETTEUR**42 TIRAMITSU DES ILES AUX FALAISES**

LOF : 086026 Tat : 250269300279657 née le 01/11/2022 (NARCO DES ILES AUX FALAISES X PAKIZE DES ILES AUX FALAISES) Prod. Mme DUSSAULT Lucie Prop. M. DEBERRY Daniel

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie

1er EXCELLENT

43 TAYCAN DES TERRES DE ROMANDOR

LOF : 085848 Tat : 250269100336305 née le 03/08/2022 (PUCKA DES ILES AUX FALAISES X ROMANE DE VALAVERGNY) Prod. Mme AUGÉ Cécilia Prop. Mme LAMBERT Céline

2e EXCELLENT

44 THALAMPU DE LA LANDE DES GEANTS BLEUS

LOF : 085642 Tat : 250269590825965 née le 17/05/2022 (NINJA WARRIOR DU DOMAINE DE JAPPELOUP X OMISHA DE VALAVERGNY) Prod. Mme COTEL Elodie Prop. Mme PAGES Valérie

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie

3e EXCELLENT

45 DAYRA MODRY EFEKT

PKR : 155028 Tat : 616093901574348 née le 01/08/2021 (ARTUR LANQUESCO X ZARINA MODRY EFEKT) Prod. Mme SONA Agnieszka Prop. Mme DUSSAULT Lucie

2e EXCELLENT

46 SAMHAIN SOLEEN'DRA DES SOURCES DU GRAND DOLMEN

LOF : 084974/13988 Tat : 250269590825886 née le 30/10/2021 (VAN DER GRAAF-N DU CUIR D'ARABIE X LOPAMUNDRA DE LA LANDE DES GEANTS BLEUS) Prod. Mme NIGEN Alrun Prop. Mme NIGEN Alrun

1er EXCELLENT

47 SUNNY DE LA PRAIRIE DES FEES

LOF : 084409/13938 Tat : 250269590314117 née le 26/06/2021 (NESTOR D'HOSZELEE X PIN-UP DE LA PRAIRIE DES FEES) Prod. Mme JOUBERT Maryse Prop. Mme MORILLON PUBERT Karen

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme DESSERNE Sylvie

2e EXCELLENT

48 ANNIK-B DU CUIR D'ARABIE

LOI : 21/116272 Tat : 380260102118913 née le 12/05/2021 (VAN DER GRAAF DU CUIR D'ARABIE X PAS CE SOIR DU CUIR D'ARABIE) Prod. M. GENTILI Emiliano Prop. Mme NIGEN Alrun

3e EXCELLENT

49 PIN-UP DE LA PRAIRIE DES FEES

LOF : 082129/13692 Tat : 250269608220932 née le 16/01/2019 (MONJOYAU D'OCRETOLIEVALTT X JAIKA DE LA PRAIRIE DES FEES) Prod. Mme JOUBERT Maryse Prop. Mme JOUBERT Maryse

1er EXCELLENT

50 RAYA DE LA LANDE DES GEANTS BLEUS

LOF : 083382/13783 Tat : 250269590136757 née le 10/05/2020 (OURANOS DU CERBERE D'EYJEAUX X LILOO DE LA LANDE DES GEANTS BLEUS) Prod. Mme COTEL Elodie Prop. Mme PAGES Valérie

Liste des exposants
R.E. Doggen - Brandivy (56) dimanche 11 juin 2023

B

BIAUMET Fabian ()	26-29-32
BOURHIS Sandy Pellavon Traon 29180 GUENGAT	35

C

CACAN Emrah ()	10
----------------	----

D

DEBERRY Daniel Talvern Nenez 17 Bis, rue de Rimaison 56930 PLUMELIAU BIEUZY	42
DREUMONT Valérie La Bonnaudière 49440 CHALLAIN LA POTHERIE	23-27
DUBOIS Arnaud Le Diguët - Le Mesnil Benoist 14380 NOUES DE SIENNE	4
DUMOULIN Hélène 5, rue de la Croix 80590 MARLERS	15-16
DUSSAULT Lucie 201, Beaulieu-Maroue 22400 LAMBALLE ARMOR	11-24-39-45

E

EPIVENT Loïc ()	28
-----------------	----

F

FIZET Anne-Lise ()	22-25
FRANK Christelle 438, impasse de Cotte Cotte 76970 GREMONVILLE	3

J

JOUBERT Maryse 7, rue des Grandes Palisses 17620 LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN	41-49
JOUNY Clémentine ()	2
JUILLET Joël ()	18

L

LAMBERT Céline 1, route du Neubourg Hameau la Cambe 27800 THIBOUVILLE	5-31-36-43
LE BAIL Vincent ()	40
LEVERBE Jean et Armelle 15, Rue la Haut 80910 ARVILLERS	7-12-13

M

MERCIER Maryse 118, rue des Fusillés de 1944 49260 MONTREUIL BELLAY	8
MIGNOT Gérard Cambraye 37800 MARCILLY SUR VIENNE	9-17-19-33
MONNIN Elisabeth 10, l'Etang 17130 COURPIGNAC	21-37
MORCET Killian ()	14
MORILLON PUBERT Karen Mazin 9, route de Mauze sur le Mignon 79210 ST HILAIRE LA PALUD	1-47
MOUNIER Anne-Solange ()	30-34
MOYSSET Chantal et Marc Lieu-dit Kerican 56390 BRANDIVY	20

N

NIGEN Alrun ()	46-48
----------------	-------

P

PAGES Valérie 9, rue Hyacinthe Razavet 22700 ST QUAY PERROS	38-44-50
PERRAULT Maryline 2, Village des Champs 37160 LA CELLE ST AVANT	6